

plan d'occupation des sols. A travers les grands dispositifs, se profile un projet qui, par la suite, n'aboutit pas pour des raisons techniques et des empêchements financiers. L'administration espagnole se pose comme un véritable spéculateur par rapport à un document qu'elle-même élabore dans le but d'en retirer des bénéfices.

Réponse d'un participant:

La loi de 1956 est une bonne loi. L'édification d'une amélioration par la loi de 1993 va contre la spéculation. La différence en matière de gestion du sol repose sur l'offre du sol. Le Pays Basque espagnol possède une population dense. C'est pourquoi, le mode d'habitation s'est développé de manière aussi verticale.

Si, sur le bord de mer, durant la période franquiste, les constructions d'immeubles étaient nombreuses, aujourd'hui, l'évolution tend vers la construction de résidences avec jardin. De plus, le coût des charges foncières à Cadaqueuz est presque identique à celui pratiqué outre Bidassoa. Par conséquent, l'argument juridique, valable il y a quelques années, ne l'est plus à l'heure actuelle.

La nature spéculative du marché espagnol est historique, dans le sens où l'esprit de propriété est très fort dans ce pays. L'Espagne n'a pas connu notre système de couverture sociale. Aussi, cette absence de soutien de l'Etat a favorisé d'une certaine manière la consolidation du sentiment de propriété en tant qu'image sociale.

Différents avis sur la commande d'études transfrontalières

Dans les Pyrénées-Orientales, il existe deux types de commande:

- celle en provenance de Barcelona: commande de type "réflexion stratégique", "anticipative", réflexion d'aménagement du territoire.
- celle émanant de l'administration française et des collectivités territoriales: commande "réactive" par rapport à un certain nombre de faits transfrontaliers.

Entre l'Allemagne et la France, au niveau de la D.D.E., il n'y a pas systématiquement d'échelles prospectives. Le point sensible reste le logement. A ce sujet, la D.D.E. s'est engagée dans deux types d'action:

- une étude, réalisable dans le cadre de Pamina, évaluant les phénomènes de migrations résidentielles des ménages allemands sur le périmètre Nord de l'Alsace et le Bade Wurtemberg.
- la réalisation du fameux P.L.H. transfrontalier, évoqué plus loin.

Irun: enjeux et difficultés d'une ville "charnière"

Zubiria, Javier

Architecte de la ville d'Irun.

L'aménagement du territoire peut être présenté comme une "véritable conspiration" d'acteurs divers et variés. Cette remarque est d'autant plus vraie en territoire transfrontalier. Il

existe un important problème de communication au sein de l'organisation de la politique locale. La ville d'Irun est menée par différents partis. Elle partage la direction des opérations d'aménagement avec la *diputacion* de Guipuzcoa. Irun est située à la périphérie de deux grandes agglomérations: San Sébastien d'un côté, et le district Bayonne-Anglet-Biarritz de l'autre. Cette situation particulière fait de cette ville un axe charnière des relations transfrontalières à l'intérieur d'une unité géographique très précise. Cette analyse nous invite à poser trois questions capitales pour l'avenir de ce territoire:

Existe-t-il un modèle de conurbation capable de nous rendre solidaire dans le compromis stratégique?

Dans quelle mesure un modèle alternatif peut-il être compétitif?

Les conditions de "centralité périphérique" spécifique à cette conurbation sont-elles prises en compte?

Le projet de la "ville de Xingudi" (comprenant les communes d'Irun et Houdarrabia en Espagne et d'Hendaye en France), dont la situation géostratégique est évidente, n'écarte pas l'éventualité de la mise en place d'un district de centralité prenant pour base de nouveaux aménagements (le tracé du T.G.V. par exemple). La ville d'Irun ne possède pas une identité propre forte. Longtemps considérée comme un simple quartier de Fontarrabie, cette ville ne s'est émancipée qu'avec l'arrivée du chemin de fer.

Depuis dix ans, l'agence d'urbanisme d'Irun travaille sur le plan d'occupation des sol. La modification du plan de 1965, sur lequel la ville a réglementé sa croissance, était son principal objectif. Néanmoins, ce nouveau plan n'ayant toujours pas reçu l'approbation du gouvernement, les travaux se poursuivent selon les mêmes directives depuis 1965.

En 1992, une tentative de liaison des trois communes de Fontarrabie, Irun et Hendaye a été réalisée. A cette même époque, une pression s'est instaurée autour d'un projet de création d'un centre commercial important sur la zone de Bidassoa. Le leader espagnol de la grande distribution prévoyait alors de s'implanter aux alentours de San Sébastien. Parallèlement, un autre projet du même type prenait corps à Hendaye. Dès lors ces communes se sont livrées une véritable "guerre de tranchées" afin de l'emporter. Cette rivalité a finalement abouti à l'abandon du projet. Aujourd'hui, l'opportunité de travailler ensemble apparaît comme la seule capable de sauver ce programme. Dans le but de satisfaire la demande en provenance de la Bidassoa et de concurrencer la ville de San Sébastien, un appel d'offre a été lancé. Il a été remporté par le groupe Auchan.

Quelques éclaircissements

Le conflit qui opposait l'aéroport de Biarritz à celui de Fontarrabie n'existe plus. Désormais, l'enjeu que représente le tracé du T.G.V. semble plus important.

L'implantation de cette grande surface a-t-elle rapproché les trois communes concernées? Malheureusement cette expérience n'a pas été positive. Ces trois villes ont eu énormément de mal à reconnaître le pouvoir d'attraction commerciale de San Sébastien.